

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS

ST-MAURICE

Téléphone 3 65 61

Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

Quotidien	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel	23.-	12.-	6.50
Avec Bulletin officiel	30.50	16.-	8.50
ÉTRANGER : Demander le tarif			

**Le seul quotidien de
la Vallée du Rhône**

SERVICE DE PUBLICITÉ
SIONPUBLICITAS S.A., tél. 21236
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES

Valais et de Bex à Villeneuve	11 ct. le mm.
Suisse et étranger	14
Réclames : Canton	24
Suisse et étranger	30
Mortuaires	20
Réclames première page majoration de 20%	

Les élections au Grand Conseil

Maintenant que les jeux sont faits, on peut résumer en chiffres les résultats. Ils sont conformes aux pronostics exposés ici-même la semaine dernière.

Les gagnants sont les socialistes qui prennent 6 nouveaux sièges et doublent leurs effectifs, puis le nouveau parti social-paysan, qui entre au Parlement avec 9 députés.

On savait que les socialistes seraient les premiers bénéficiaires de l'abaissement du quorum à 10 %.

Il était plus difficile d'estimer avec précision le succès de l'UPV, qui se présentait pour la première fois.

Des quinze mandats gagnés, 9 sont enlevés aux conservateurs et 7 aux radicaux. (En réalité, 16 sièges enlevés - ancienne composition total 131).

Pour apprécier la situation nouvelle, il faut se référer aux circonstances de la guerre et de l'après-guerre.

La tempête qui a bouleversé le monde, en isolant notre pays, a déterminé une hausse du coût de la vie et donné à notre agriculture une prospérité anormale et une fausse sécurité qui lui venait de l'extraordinaire recherche de produits alimentaires, raréfiés par la carence des importations.

Un contrôle rigoureux des prix a freiné fortement la spéculation et mécontenté le monde paysan qui entendait profiter mieux de la conjoncture.

Le Conseil fédéral a fait des promesses, mal tenues jusqu'ici. Ces promesses d'une protection efficace de la production indigène ont été violées d'une manière flagrante par cette vengeance absurde d'un conseiller fédéral ouvrant largement la porte à l'importation de vins, en 1946-47, ce qui a conduit à une crise viticole aiguë dans les années qui suivirent.

D'autres sujets de mécontentement ont été fournis par l'insoutenable politique des prix du lait et d'autres articles, par les difficultés d'écoulement des fruits, concurrencés par d'abondantes importations venant de pays favorisés.

On sait comment ces circonstances et d'autres, venant d'une situation économique déséquilibrée, ont été systématiquement exploitées par un mouvement créé et entretenu au début par un popiste vaudois.

Journal, manifestations spectaculaires, rassemblements, conférences, tracts, ont préparé l'entrée en scène d'un groupement qui annonçait 4 à 5000 adhérents.

Le manifeste électoral ne porte aucun programme, mais l'annonce d'une politique sociale paysanne et ouvrière « plus robuste ».

Les troupes fraîches conduites à la bataille dans les districts de Martigny, Conthey et Sierre se sont dénombrées par 3000 listes environ, réalisant 9 mandats.

Cela est considéré généralement comme un gros succès. L'historien grec Thucydide disait qu'il faut se garder de juger sur le succès qui est brutal.

Par quoi il faut entendre que, pour porter sur une action de ce genre une appréciation valable, il faut attendre de la voir se développer.

Lorsque les élus du 1er mars auront donné des preuves de leurs capacités, il sera temps de les qualifier.

On croyait, assez à la légère, que les éléments des partis conservateur, radical ou socialiste qui portaient l'insigne de l'UPV et participaient à ses manifestations considéraient plutôt cette étiquette comme celle

d'un syndicalisme paysan, sans s'affranchir de leur appartenance politique.

En un siècle où, selon St-Exupéry, de bar, les mathématiques et l'auto de course représentent les formes les plus élevées de la spiritualité, faut-il s'étonner de voir tant de gens suivre un nouveau parti qui parle le langage clair et accessible à tous du prix des tomates, de l'écoulement des vins, du marché de la pomme Canada ?

Peut-être les chefs des partis historiques ont-ils beaucoup parlé de doctrine et de principes et trop peu de politique alimentaire d'un meilleur rendement électoral ?

Certes, l'homme ne vit pas seulement de pain ; il vit cependant de pain d'abord.

Les élus du nouveau parti jouent un jeu dangereux et portent une lourde responsabilité.

Car ceux qu'ils ont entraînés à leur suite et dont ils ont brigué les suffrages par tous les moyens modernes de la publicité leur ont fait confiance à crédit et sans garantie.

Or, le Grand Conseil n'est pas un champ de foire et les moyens du législatif, pas plus que ceux de l'Exécutif, ne sont illimités. La démagogie ne paie pas, à longue échéance.

Si la crise paysanne aiguë devait persister — rendue plus grave par le contraste avec la prospérité des autres branches économiques — les mandataires de l'UPV seront à rude épreuve.

Ils se rendront compte aussi de certaines évidences : le Grand Conseil ne connaît pas le compartimentage d'intérêts de clans ou de classe, il ne peut y avoir d'autre dénominateur commun que celui du bien général.

Cela, même les socialistes l'ont compris. M.

POLITIQUE FEDERALE

La question des « routes privées »

Notre époque considère volontiers le développement économique comme le but suprême de la société. De ce point de vue, la modernisation de notre réseau routier, par exemple, est une incontestable nécessité. Et il n'y a pas à se demander si le « compartimentage » du pays, les hautes barrières naturelles qui protègent nos particularismes, c'est-à-dire l'âme même de nos petits peuples et leur force, devrait ou non être préservés.

Examinons donc sous son seul aspect économique la question très actuelle des routes suisses.

On constate que le tourisme, qui a connu un très grand essor avec le développement extraordinaire des voies ferrées, pénétrant presque partout, revient aujourd'hui à la route. On constate d'autre part que sur ce terrain nous sommes en train de nous laisser dépasser par les autres pays. Ceux-ci font des efforts considérables pour attirer les automobilistes sur leurs routes et leurs cols de montagne. C'est notamment le cas de notre proche voisine l'Autriche.

L'exemple du Susten est une démonstration frappante du fait que, dans ce domaine comme dans tant d'autres, l'invention crée le besoin. De même que l'homme a pu vivre sans radio et ne peut plus s'en passer depuis qu'elle existe, une belle route de montagne qui ne répond à aucune nécessité du point de vue des communications (on la construit uniquement pour des raisons stratégiques) attire en moyenne plus de 1000 voitures par jour chaque année !

Or, la Confédération n'a aucun projet semblable, pour le moment. Elle ne prévoit pas non plus la construction de certaines routes de plaine qui semblent très nécessaires.

Il existe simplement un second programme fédéral pour l'amélioration de quelques routes alpêtres.

Cela principalement pour des raisons financières. La Confédération, toujours incapable d'économies, est essentiellement préoccupée, nous le savons de reste, de recettes nouvelles. La plupart des cantons ont également beaucoup de peine à faire face à leurs obligations « routières ». Les avis sont partagés sur la question des taxes sur les véhicules. Les uns estiment qu'elle sont exagérées, donc injustes, étant donné les nombreux revenus qu'ils valent à l'Etat. Les autres, que le coût de l'entretien des chaussées dépasse ce revenu.

Quoi qu'il en soit, même si les pouvoirs publics s'imposent de grands sacrifices pour le réseau routier, on ne peut pas envisager pour ces prochaines années autre chose que de partielles améliorations, là où elles s'avèrent les plus urgentes.

C'est la raison pour laquelle on s'est demandé s'il n'y aurait pas un bon moyen de faire appel au capital privé. C'est un système qui a donné des résultats très encourageants aux Etats-Unis. Là-bas, la construction de routes pour véhicules motorisés est une bonne affaire. Il suffit de percevoir une taxe modeste à leur passage.

Un essai de ce genre a été fait il n'y a pas très longtemps au Jura bernois. Les véhicules qui prenaient la nouvelle route accédant

au Mont Chasseral payaient une redevance. Sauf erreur, la chose est abolie, probablement pour des raisons juridiques. Mais nous nous souvenons fort bien de la mauvaise humeur, qui eut des échos dans la presse, qui s'était manifestée chez les « usagers ». On daubait sur ce retour à un âge révolu !

Toujours est-il que l'idée a été reprise très sérieusement par les promoteurs d'une liaison nouvelle entre les cantons de Berne et Valais. Ils se sont heurtés à l'article 30 de la Constitution fédérale, qui a supprimé l'institution des droits de péage. Le chef du Département fédéral de Justice et police, M. Feldmann, a été consulté sur ce point par le président de la commune de Brigue, M. Kaempfen, conseiller national. La réponse a été d'une clarté toute germanique. Autrement dit, personne n'a pu en tirer de conclusions pratiques.

Sans se décourager, le comité de la Gemmi a demandé au même département d'insérer dans la loi fédérale en préparation sur la circulation routière une disposition permettant aux cantons d'autoriser la construction de routes à redevances.

Si cette requête était repoussée, il ne resterait plus qu'à lancer une initiative populaire demandant la révision de la Constitution.

C'est ainsi que le droit suivrait l'évolution des choses, qu'au retour à la route correspondrait un retour aux péages du bon vieux temps !

C. Bodinier.

DE JOUR EN JOUR

L'exemple de la Hollande

Le ministère des Finances de Hollande communique qu'il a été décidé d'émettre un premier emprunt d'Etat de 200 millions de florins au taux d'émission de 99 % de la valeur nominale des titres, et portant intérêt de 3,75 % par an, en vue de financer la reconstruction des territoires inondés.

L'emprunt aura une validité de quarante ans au maximum à dater du 1er avril 1953. Sous réserve d'amortissement renforcé ou total de 2,50 % du montant total de l'emprunt seront amortis annuellement à partir de 1954.

Les titres de cet emprunt auront une valeur nominale de 1000 à 500 florins, tandis que les inscriptions dans le livre de la Dette publique peuvent être admises pour des montants égaux ou supérieurs à 100,000 florins.

Dans une interview, récemment accordée à un rédacteur de l'hebdomadaire « De Zaken-waereld », M. J. Van de Kieft avait indiqué que le financement de la réparation des dégâts causés par les inondations devrait, autant que possible, s'effectuer au moyen de prêts de façon à prévenir tout risque d'influence inflationniste. La question de savoir s'il est désirable de faire usage de fonds de contrepartie devra être examinée ultérieurement. Un recours à ces fonds dans le but indiqué, serait une mesure purement inflationniste, et, souligne le ministre, il faut se méfier, après l'inondation des eaux, d'une inondation de monnaie.

Des pourparlers pour un prêt de consolidation avaient déjà été entamés avant le si-

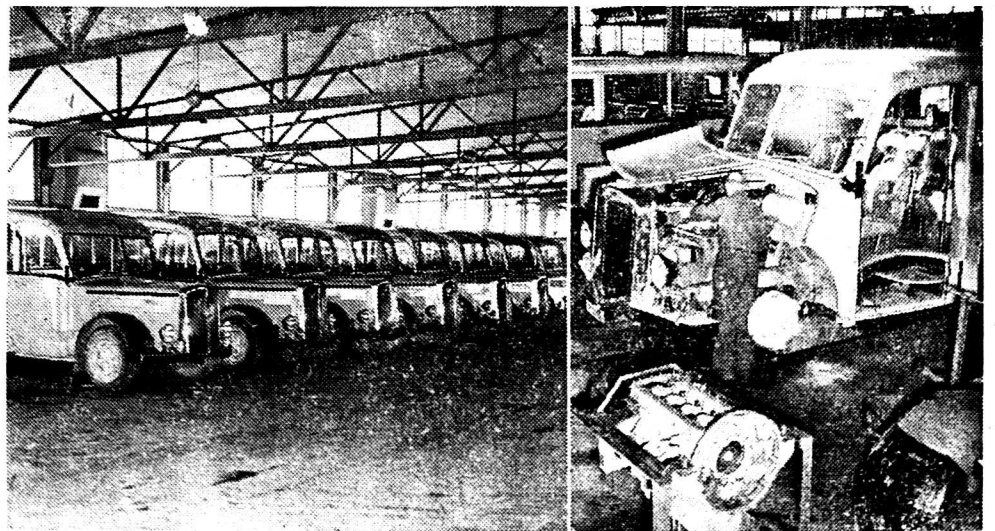
nistre. De toute évidence, il convient maintenant d'envisager cette question d'un point de vue différent.

Vu la grande liquidité du Trésor, poursuit le ministre, le plan de financement ne pose pas de problèmes d'extrême urgence. D'ailleurs, il est à prévoir que cette liquidité ne sera pas gravement compromise et que les réserves liquides ne subiront par conséquent pas, à proche échéance, de diminution importante. Le ministre ne croit pas que se produise « l'avalanche » d'importations que certains paraissent redouter, ni, non plus, qu'il y ait lieu de surestimer les risques de dangers concernant les réserves en devises.

Interrogé sur le point de savoir s'il craignait un revirement des exportations, le ministre déclare ne pouvoir donner à cette question une réponse définitive, de trop nombreux facteurs intervenant en l'occurrence.

La détermination du montant en devises nécessaire pour la réparation des dégâts réservée — toute précision à cet égard étant encore impossible — le ministre ne témoigne d'aucun pessimisme à l'égard du développement des réserves en devises et du bilan des paiements.

Une influence défavorable temporaire du sinistre sur la balance des paiements n'est toutefois pas exclue. M. Van de Kieft souligne que le gouvernement ne reviendra pas sur sa décision d'abandonner jusqu'au 30 juin l'aide en dollars. Nous espérons, ajoute-t-il, parve-



La presse visite les ateliers automobiles des P. T. T. à Berne. — La Direction générale des P. T. T. a conduit la presse à travers les ateliers automobiles principaux des P. T. T. à Berne-Stockacker. Quand on parle du service automobile des P. T. T., on pense de suite aux autos postales jaunes qui attendent en file dans les ateliers de Berne, soit pour une réparation, soit pour une révision. Notre image montre les automobiles postales en révision dans les ateliers où principalement les révisions nécessaires se font dans la partie mécanique.

nir à nous passer de l'aide économique américaine l'an prochain. Le florin continue d'être une monnaie presque forte.

Le sinistre aura sans doute une influence dommageable à la situation budgétaire du pays. A la suite de la perte qu'aura subie la production agricole et des remises d'impôts ou des carences qui en découleront, les revenus subiront une baisse sensible. L'augmentation des dépenses ne saurait être chiffrée. Le ministre estime que, pour les postes budgétaires ordinaires, extraordinaires I et du fonds d'égalisation agricole, il faudra, au lieu d'un excédent de 131 millions, tabler sur un déficit de 80 millions environ. Le déficit du service extraordinaire II du budget de 1953 étant de 623 millions, le ministre, provisoirement, considère que, pour 1953, le déficit total atteindra 1200 millions de florins environ. Il se sent néanmoins assuré qu'un vigoureux effort du pays parviendra à vaincre, dans une large mesure, les effets des inondations. Et il conclut que si, en 1953, les capitaux disponibles s'écoulent « dans la bonne direction », c'est-à-dire celle du gouvernement, il y a bon espoir que « nous puissions en sortir ». Le bel esprit de sacrifice de notre peuple et la magnifique solidarité manifestée en la circonstance par l'étranger nous rendent confiants dans l'avenir.

Dans un commentaire sur le prêt dont il est question au début, le journal libéral « Algemeen Handelsblad » constate qu'en effet le ministre s'est entièrement conformé à la situation régnant sur le marché monétaire et qu'en ce qui concerne les modalités, quelles qu'elles soient, de ce prêt, l'opinion ne pourra que se montrer favorable. L'organe amsterdamois estime que le succès de l'émission est assuré d'avance.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

LES CONSIGNES DES ARCHEVÊQUES FRANÇAIS

A l'occasion d'une récente réunion de l'Union nationale française des Associations de Parents d'Élèves de l'Enseignement libre, Son Em. le Cardinal Feltin, archevêque de Paris, a demandé aux familles — qui sont environ 800,000 — de s'unir toujours plus étroitement. « Tout le travail, a dit le Cardinal, doit consister à établir l'union tantôt avec discrétion, tantôt avec énergie pour une organisation juste de l'enseignement en France ». Auparavant diverses interventions avaient postulé que l'école libre ait sa place à côté de l'école officielle, à droits égaux. Il a été révélé que les lois récentes ont donné près de 3 milliards à l'enseignement libre dont les élèves coûteraient à l'Etat plus de 50 milliards, s'ils étaient à sa charge.

Dans une importante Lettre pastorale, S. E. Mgr Richard, archevêque de Bordeaux, a évoqué les problèmes du logement et du chômage. Il demande que ses diocésains appuient les initiatives privées et publiques pour résoudre la double crise qui sévit dans sa région.

Le cabinet Eisenhower ouvre ses séances par la prière

Dès son arrivée à la Maison Blanche, le Président Eisenhower a décidé que chaque séance de son Cabinet commencerait par la prière. Il en est de même au ministère de l'Agriculture, dont le chef, M. Ezra Taft Benson, a pris une décision analogue pour les séances qu'il tient avec ses collaborateurs. On doit entre autres cette impulsion à une affirmation de vie religieuse dans le Cabinet Eisenhower, à M. Sherman Adams, secrétaire à la Présidence, qui est un grand admirateur de S. François d'Assise.

LE « QUEEN MARY » RETENU PAR UN ÉPAIS BROUILLARD

Le « Queen Mary » qui fait route de New-York à Southampton a dû jeter l'ancre, mardi, à l'aube, à la hauteur de l'île de Wight, par suite d'un épais brouillard. Depuis la côte, on pouvait entendre les appels de sirènes du navire mettant en garde les autres bateaux.

Le long de la côte sud et de chaque côté du canal, des centaines de navires cherchent à se frayer un chemin à l'aide du radar. D'autres navires ont également jeté l'ancre.

Les ailes brisées

Un avion de transport militaire s'est écrasé au sol dimanche soir, près d'Avon, à 20 km d'Indianapolis, le pilote est sorti de la carlingue sain et sauf. Il a déclaré que les onze occupants de l'avion, passagers et membres de l'équipage, avaient sauté en parachute après une panne survenue à l'un des moteurs, dans une tempête de neige.

Des recherches ont été entreprises.

Les prostatiques vite soulagés

Un prostatique qui suit le traitement magnésien (Dragées de Magnogène) ne tarde guère à oublier ses misères. Les envies impérieuses et fréquentes, les brûlures du canal, les écoulements diminuent ou cessent, la prostate se décongestionne, les mictions redeviennent normales et l'état général s'améliore sensiblement. Chez les prostatiques opérés, les Dragées de Magnogène provoquent un rapide relèvement des forces et rétablissent le fonctionnement de la vessie. En vente dans les pharmacies et drogueries.

UN ARTICLE DE M. SCHUMAN SUR LA SUISSE

« Les leçons d'un voyage »

De Metz, nous apprenons : Le « Voix Lorraine », hebdomadaire chrétien de la Moselle, vient de publier un article de M. Robert Schuman, intitulé « Les leçons d'un voyage ».

Dans cet article, l'ancien ministre des affaires étrangères déclare que dans sa récente tournée de conférences à travers la Suisse, il a eu l'occasion de rencontrer les hommes les plus représentatifs du monde politique, de l'industrie et du commerce, de la finance et de la science et qu'il a acquis une vue exacte sur l'ensemble de l'opinion et de l'état des esprits dans ce pays si sympathique, si courageux et clairvoyant.

« On fait parfois, déclare M. Robert Schuman, à nos voisins, le reproche d'un égoïsme qui les tient écartés, croit-on, des grands problèmes internationaux, un tel jugement serait faux et injuste ».

« Nous devons à la générosité de la « Caritas » suisse et du Secours suisse trop de gratitude pour que nous laissions un tel malentendu se généraliser. »

Après avoir rappelé que la Suisse ne s'est jamais désolidarisée du reste du monde et que la Croix-Rouge lui doit sa naissance, M. Robert Schuman déclare notamment :

« Nous pouvons dire que nos amis suisses suivent notre politique européenne avec un intérêt passionné. Ils s'en informent, ils en discutent, ils s'interrogent sur les conséquences que cette politique pourrait avoir pour eux-mêmes. Loin de marquer du scepticisme ou de l'indifférence à l'égard d'une Europe unifiée, ils nous y encouragent. Ils souhaitent notre réussite, parce qu'ils y voient une chance, la seule chance probablement, pour le salut de notre continent ».

« Chez les jeunes, surtout, j'ai constaté une compréhension vibrante pour les nécessités européennes. Ils s'enthousiasment pour tout ce qui peut assurer la réconciliation et la coopération entre les Européens. Ils n'ont qu'un désir, c'est que la paix solidement et définitivement garantie en Europe rende finalement sans objet leur propre neutralité. Si on n'est pas neutre en face de pays rivaux et adversaires, on n'est pas neutre à l'égard de ceux qui s'unissent pour travailler ensemble au bien-être de tous ».

« Méditons cette leçon. Nous avons un immense crédit à sauvegarder, en Suisse comme ailleurs. Si nous échouons par notre faute, si nous abandonnons l'œuvre entreprise, non seulement nous trahissons notre propre avenir, mais nous décevons l'espoir que l'Europe entière place en nous ».

« L'Europe se fera ou elle périra. Si elle se fait, elle se fera ou bien par nous ou contre nous, par d'autres que nous. Il faudra que tous les Français s'en rendent compte, au Parlement et ailleurs ».

« Le moment viendra bientôt où, à travers toute la France, chacun sera à même de peser la gravité de l'enjeu et de nos responsabilités ».

Karachi

CHUTE D'UN « COMET »

On apprend de Karachi qu'un appareil de transport « Comet » de la Canadian Pacific Air-Lines s'est écrasé sur l'aérodrome de Karachi, au moment du départ. Les 5 membres d'équipage et les 6 passagers, des techniciens de la compagnie d'aviation canadienne, ont été tués.

Le « Comet » était parti dimanche de Londres pour l'Australie. Après une brève escale à Beyrouth, il poursuivait sa route vers Karachi afin de recharger de l'essence. Il devait ensuite se rendre à Singapour.

Un témoin oculaire a déclaré qu'il avait vu l'appareil s'élever en flammes, puis s'écraser au bout de la piste. Un autre témoin a affirmé que l'avion semblait avoir décollé normalement, mais comme il faisait

sombre, il ne peut dire s'il avait vraiment quitté le sol.

Le directeur de l'aviation civile pakistanaise a ordonné une enquête.

LE FLOT DE REFUGIE CROIT SANS CESSER A BERLIN-OUEST

De Berlin, par l'Agence Reuter : Le flot des réfugiés venant d'Allemagne orientale prend à Berlin-Ouest, lundi, des proportions incroyables. Depuis ce matin, des masses d'hommes, de femmes et d'enfants arrivent dans les centres gouvernementaux pour les réfugiés dans les secteurs occidentaux.

Le nombre des arrivées, lundi, dépasserait cinq mille.

En gare de Buenos-Aires

Peron échappe à un attentat à la bombe

Six arrestations

Quelques minutes après l'arrivée du général Peron à la gare de Buenos-Aires, une explosion s'est produite dans le hall des bagages dont le président se trouvait à une centaine de mètres.

Une porte et une fenêtre ont volé en éclat. Personne n'a été blessé. Six cheminots ont été arrêtés. On suppose que l'explosion a été provoquée par une bombe à retardement.

Une information de source privée assure que trois personnes ont été blessées lors de cette explosion, qui eut lieu quelques minutes seulement après l'arrivée de l'homme d'Etat.

Les sirènes des navires se sont mises à hurler dans le port de Buenos-Aires et des sifflets de locomotives ont déchiré l'air, pour saluer le retour du président. Malgré le temps pluvieux, des milliers de personnes étaient venues à sa rencontre. Le président Peron s'adressa à la foule pour lui annoncer la conclusion d'une union économique avec le Chili. Il a ajouté que dorénavant, les Chiliens devaient être considérés comme des concitoyens.

Un péage pour l'Himalaya

Les futures expéditions dans l'Himalaya qui emprunteront le territoire du Népal auraient à payer une redevance au gouvernement népalais, a déclaré hier un porte-parole des autorités de Kantmandu. Jusqu'à présent, on le sait, aucune redevance de ce genre n'était prélevée.

Telle est une des conditions que le gouvernement envisagerait d'imposer aux futures expéditions. Une autre condition serait que les explorateurs et alpinistes devraient obtenir la permission des autorités du pays pour envoyer des rapports par le Népal sur leurs progrès.

En outre, le gouvernement népalais entend avoir l'assurance qu'aucun des sherpas qui accompagneront les futures tentatives ne se verra frustré « de l'occasion et de la gloire auxquelles aspirent tous les alpinistes », c'est-à-dire d'atteindre le sommet. On sait que le Népal sert de base de départ aux expéditions qui tentent de gravir, depuis la fin de la guerre, le sommet de l'Everest.

Londres

MORT

D'UN CELEBRE COLLECTIONNEUR

M. Charles Geoffrey des Graz, le collectionneur célèbre dans le monde entier, qui découvrit et vendit à la France les lettres de Napoléon Ier à l'impératrice Marie-Louise, vient de mourir à l'âge de 60 ans.

Le défunt, qui était président de la Maison Sotheby, les célèbres antiquaires londoniens — chargée notamment de dresser le catalogue des trésors du roi Farouk pour leur vente aux enchères —

La mode printanière



Heinz Oestergaard, Berlin, présente sa collection de printemps. « DIANA » pour le bureau, une blouse de baptiste blanche, jupe grise, gilet rouge de shantung et veston de laine suisse noir. — Les grandes maisons de couture parisiennes ont présenté aussi leurs collections de printemps, attendues avec impatience. Cette robe de laine, élégante, présentée sous le nom de « GRENELLE » est de la collection Jacques Falh. L'ensemble se complète avec un grand chapeau de feutre beige. La nouvelle mode printanière selon le couturier Jacques Heim a une jupe blanche, ample de gros grain, ornée de rubans de velours noir. La robe de « HEIM » s'appelle « ARTEMISE ».

avait trouvé les lettres de Napoléon dans un carton sale et poussiéreux, dans un appartement de Vienne, et les avait vendues au gouvernement français pour 15.000 livres sterling. « Ces lettres prouvent que Napoléon Bonaparte était un snob ! », déclara ensuite M. des Graz.

Parmi les nombreux autres manuscrits rares et précieux qui passèrent entre ses mains, signalons la lettre que Marie Stuart, reine d'Ecosse, écrivit le matin de son exécution, ainsi que le manuscrit du roman « Alice in Wonderland », de Lewis Carroll, qu'il vendit pour 15.100 livres sterling.

Pottsville (Pennsylvanie)

LES EXPLOITS STUPIDES

Un certain Hobart Heckmann, âgé de 59 ans, a trouvé la mort en essayant de montrer comment on pouvait tenir dans sa bouche quatre œufs, sans briser leurs coquilles. Un de ces œufs s'est glissé tout rond dans son œsophage et l'a étouffé.

L'AGE D'EMPLOI DANS LES MINES DE CHARBON

On nous annonce de Genève que la Conférence générale de l'Organisation internationale du travail, qui se réunira en juin, aura à discuter entre autres questions celle de l'adoption d'un texte de recommandation qui fixe à seize ans l'âge minimum d'emploi aux travaux souterrains dans les mines de charbon.

Sur 45 gouvernements, ceux de la Belgique et de la Tchécoslovaquie sont d'avis que la Conférence devrait adopter en la matière une convention internationale, plutôt qu'une recommandation.

NOUVELLES SUISSES

Hergiswil

ECRASE PAR LE TRAIN

M. Blättler-Buholzer, âgé d'une soixantaine d'années, atteint de surdité, voulut franchir la voie de la ligne du Brünig, bien que les barrières fussent baissées. Il a été atteint par un train de marchandises et projeté à quelques mètres. Le malheureux a succombé une demi-heure après.

LES TRAINS-CROISIÈRE INTERNATIONAUX DES CHEMINS DE FER FEDERAUX EN 1953

On nous communique de Berne que les Chemins de fer fédéraux suisses organiseront de nouveau cette année, dans le cadre de la collaboration internationale des chemins de fer européens, quatre trains-croisière internationaux qui toucheront les pays suivants :

1. Du 10 au 17 mai 1953, voyage circulaire Zurich - Buchs - Salzbourg - Vienne (2 jours) - Venise (deux jours) - Chiasso - Zurich.
2. Du 14 au 21 juin 1953, voyage circulaire Zurich - Bâle - Heidelberg - Wiesbaden (sur le Rhin) - Coblenz - Dusseldorf (1 jour) - Hambourg (2 jours) - Goslar - Schaffhouse - Zurich.
3. Du 6 au 13 septembre 1953, voyage circulaire Zurich - Paris (2 jours) - Tour (1 jour) - Beaune - Dijon (randonnée en autocar à travers la Bourgogne) - Zurich.
4. Du 4 au 11 octobre 1953, voyage circulaire Zurich - Lœtschberg - Simplon - Domodossola - Bologne - Rome (1 jour) - Naples (2 jours) - Rome - Pise - Gênes - Chiasso - Zurich.

Les réseaux nationaux d'Allemagne occidentale, Italie, Autriche, Belgique et France, organisent, pour leur part, plusieurs trains-croisière qui toucheront la Suisse également.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Le délicat problème de la santé des enfants

(C. p.) — C'est un sujet dont on parle peu. Les chroniqueurs s'attachent volontiers à signaler les efforts entrepris pour améliorer les conditions d'existence ou pour mettre en valeur telle industrie régionale, mais on a tu, jusqu'ici, ce qui se fait pour sauvegarder la santé des enfants.

Dans le canton de Neuchâtel, les mesures prises depuis de longues années ont donné des résultats qui méritent quelque publicité. On sait qu'il existe une loi fédérale sur la tuberculose qui donne aux (Suite en quatrième page.)

Vendredi 6 mars 1953, à 16 heures

aura lieu à St-Maurice, sur la place des Glariers une

grande démonstration des nouveaux extincteurs

PRIMUS

Il sera démontré l'aéro-mousse qui éteint tout sans faire aucune tâche ni dégâts

INVITATION CORDIALE A TOUS

Des patrouilles de sécurité formées d'écoliers contribuent à éviter les accidents à Bâle



L'essai avec des patrouilles de sécurité formées d'écoliers a été tenté à Bâle depuis quelque temps et a rendu de tels succès que les patrouilles vont maintenant être agrandies, pour être aussi introduites ailleurs.

Chronique sportive

SKI

La belle performance de R. Jordan

Ne disposant dimanche soir que d'une place limitée, nous n'avons pu souligner comme il convenait, la belle performance de Reymond Jordan aux championnats suisses de grand fond (50 km.).

Supersaxo était dimanche imbattable. Fritz Zurbuchen dans une forme éblouissante, la meilleure qu'il eût connue depuis 1949, échoua malgré tous ses efforts méritoires.

APRES LES CHAMPIONNATS SUISSES D'ANDERMATT

Une fois de plus le ski valaisan s'est affirmé. Les deux victoires de René Rey, celles de Raymond Fellay, Charly Furrer et les nombreuses places d'honneur obtenues par J.-M. Trombert, Stanislas Kalbermatten, André Bonvin, Bernard Juillard, prouvent la vitalité de notre ski.

Oberlandais Hans Feuz et, ce qui nous fait plaisir aussi, un Tessinois Jurielli aux premiers rangs des classements (juniors).

AVANT L'INAUGURATION DU TELESKI DE LA LUY

Un slalom géant de grande envergure

Le S. C. de Saxon organisera dimanche son classique slalom géant en même temps qu'il inaugurera officiellement le nouveau téléski, plus long et plus moderne que celui qui avait été construit au début de la saison passée et qui s'est avéré insuffisant.

Madeleine Berthod, Fernand Grosjean, René Rey, Raymond Fellay sont les premiers inscrits du slalom géant qui prend de plus en plus d'ampleur et qui deviendra d'ici quelques années une épreuve internationale. On sait avec quel soin le S. S. Saxon organise une compétition. C'est pourquoi les champions y reviennent avec plaisir!

AVANT LES COURSES MILITAIRES D'ANDERMATT

Les courses internationales militaires d'Andermatt débiteront vendredi matin par la course de fond individuelle sur la distance 18 km. avec une épreuve de 15 km.

Dimanche matin, à 7 h. 02 sera donné le premier départ des patrouilles participant aux championnats d'armée; dès 8 h. 13 s'élanceront à leur tour les patrouilles internationales groupant 8 pays: Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Norvège, Suisse et Suède.

Le concours individuel

En 1952, à Andermatt, le Suédois Wicklund avait enlevé la course individuelle devant son compatriote Risberg et les deux Suisses Loetscher et Roch. Nous retrouverons à peu près les mêmes hommes cette année, sauf Loetscher du côté suisse, qui est malade et que remplacera Alphonse Supersaxo dans la patrouille du pl. K. Hischer.

La course internationale de patrouilles

Comme nous l'avons déjà écrit: 8 pays seront représentés. Les deux patrouilles suisses seront celles du pl. K. Hischer avec Regli, Supersaxo, Bricker; du pl. May avec Coquoz Robert, Gander Samuel, Roch Alfred; rappelons que le pl. Clivaz est de «réserve» avec ses trois excellents patrouilleurs Nicollier Jacques, Morerod Ernest et Gander Emile.

En 1952, à Andermatt, la Suède I avait remporté la victoire devant la Norvège I et Suisse II (pl. May) qui avait fait une magnifique course; Suisse I était 5e. Verrons-nous, cette année, Suisse II répéter son exploit et battre Suisse I comme elle l'a fait du reste avec brio lors des dernières éliminatoires? On n'ose espérer battre les Suédois et Norvégiens. Et pourtant si l'on consulte le classement des épreuves déjà disputées on peut constater que nos équipes ont accompli quelquefois des performances extraordinaires: en 1948 à St-Moritz, le 1er rang; en 1949 à Oslo le 1er rang; en 1950 à Andermatt le 1er rang!

Huit patrouilles de la Br. Mont. 10 participeront aux championnats d'armée. Nous examinerons leurs chances dans un article spécial qui paraîtra vendredi.

QUATRE INSCRITS DE MARQUE AU SLALOM DE LA LUY du 8 mars

La presse a eu l'occasion de dire à quelle magnifique réalisation était parvenue la conjugaison de l'idéal sportif des cinq petits clubs de plaine en construisant un téléski à portée de toutes les bourses à La Luy sur Saxon. Les courageux efforts des clubs de Charraz, Fully, Saxon, Ardon et Saillon trouvent leur récompense en ce prochain dimanche par l'organisation d'un sensationnel SLALOM GEANT avec la participation de Madeleine Berthod, Fernand Grosjean, René Rey et Raymond Felley.

C'est donc à un grand spectacle que nous allons assister d'autant plus que ce sera la première confrontation après les Championnats suisses d'Andermatt.

SKI-CLUB REVEREULAZ

Le Ski-Club de Reverezulaz organise les 7 et 8 mars son grand concours annuel. Le fond, le slalom spécial (2 manches) seront disputés dans toutes les règles du jeu sportif. De généreux donateurs se font chaque année un plaisir d'encourager le club, en le dotant de nombreux et beaux challenges. Ceux qui déjà ont pris part aux concours du Ski-Club de Reverezulaz, savent qu'ils sont bien reçus et que La Joretz reste une très belle piste. Ceux qui ne sont pas encore venus pourront constater que chaque coureur est le bienvenu et qu'il ne regrettera pas sa journée.

PROGRAMME

Samedi 7 mars

14 h. Tirage des dossards pour la course de fond à l'Hôtel Monte Rosa.

14 h. 30 1er départ du fond.

Dimanche 8 mars

7 h. Messe. 8 h. 30 Tirage des dossards. 9 h. Départ des coureurs à La Joretz. 10 h. 30 1er départ du slalom géant. 14 h. Slalom spécial. 18 h. Distribution des prix.

Le comité.

GAINS AU SPORT-TOTO

Colonne des tips justes du concours Sport-Toto des 28. 2. 53 - 1. 3. 1953:

x 1 x 1 1 x 1 1 x 1 1 x 2

Somme à disposition des gagnants au concours Sport-Toto des 2. 2. - 1. 3. 53:

Somme totale: Fr. 398.501.—

A chaque rang: Fr. 132.833.65

Au prix de consolation: Fr. 10.000.—

Répartition des gains au concours du Sport-Toto des 28. 2. - 1. 3. 1953:

1er rang: 27 gagnants avec 12 points, chacun reçoit Fr. 4.919.75.

2e rang: 398 gagnants avec 11 points, chacun reçoit Fr. 333.75.

3e rang: 4174 gagnants avec 10 points, chacun reçoit Fr. 31.80.

9 points comptent pour le prix de consolation. Ces gains seront versés jeudi 12 mars 1953.

Le prix de consolation No 20 (concours No 20, 21, 22 et 23) a donné les résultats suivants: 186 gagnants avec 35 points, chacun reçoit Fr. 53.75. Ces gains seront versés samedi 7 mars 1953.

Nouvelles locales

Bonne chair et bon vin rendent le cœur joyeux

Le temps du Carême ne paraît pas très indiqué pour évoquer un tel sujet. Si bien que certains vont crier au scandale, en affirmant que l'auteur de ces lignes déraisonne.

Et pourtant, non, je vois les choses telles qu'elles sont, ou devraient être dans la réalité quotidienne.

Je suis pleinement d'accord avec chacun et avec la loi de l'Eglise en prétendant que durant le Carême, il faut restreindre son train de vie et modérer l'usage des bons menus et des joyeux libations. Sauf cette restriction, j'estime néanmoins qu'il est bien permis, de temps à autre, de trinquer le verre de l'amitié avec ses copains, de boire à la santé de tous ceux qui nous sont chers.

Un penseur malicieux disait avec raison que « le vin réjouit le cœur de l'homme ». Il ajoutait volontiers « et celui de la femme lorsqu'on lui en donne... » Avait-il tort? Toute personne censée ne pourra le condamner.

Qu'y a-t-il de plus naturel que de partager fraternellement en famille, en société, entre gais lurons, un excellent menu de fête qui vous remet du cœur au ventre et de la joie au cœur, pour me servir de l'expression favorite d'un fin gastronome.

Que dites-vous d'une onctueuse raclette, arrosée — ce qui ne rompt pas le charme — par une excellente Amigne, ou un exquis fendant pétillant de nos coteaux? N'est-ce pas vous faire venir l'eau à la bouche de l'évoquer ce festin de rois?

Pourrait-on marquer dignement un heureux événement survenu au sein de la famille, un mariage, une naissance, en éliminant cette fête de la joie qui réunit parents, amis et invités, autour des tables abondamment garnies et fleuries par toute la gamme des vins de chez nous?

Même sans faire d'abus, on peut se réjouir sainement et passer ensemble de belles heures!

Oui, elles sont trop rares les bonnes occasions de se rencontrer et de vivre dans la joie la plus sereine. Profitons donc bien sagement et en toute cordialité des rencontres au gré des amitiés, et rendons-les plus sereines en faisant honneur aux produits du pays qui doivent composer la base solide et liquide du menu de fête.

Surtout, n'oublions pas que « bonne chair et bons vins » rendent le cœur joyeux en chassant les soucis et les nuages noirs...

UNE FLORAISON PRECOCE QU'ON PEUT DETERMINER D'AVANCE

Le printemps commence le 21 mars, mais pas pour tout le monde...

L'on signale, chaque année, des floraisons précoces car rien n'est plus capricieux que la nature.

Il en est une singulière dont on peut fixer exactement la date sans aucun risque de se tromper.

Elle tombera sur le 7 mars.

Ni avant, ni après.

C'est la prochaine floraison des lots de la « Loterie Romande ».

Le plus important est de Fr. 100.000.—, mais il en est beaucoup d'autres qui feront le bonheur de ceux qui auront tenté leur chance, et assuré, du même coup, celle des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique.

L'approche du printemps fait renaître de nouveaux espoirs et nul ne peut douter de sa chance s'il ne l'a d'abord éprouvée.

L'on n'est pas sûr en prenant un billet de gagner un lot, mais on est sûr, en n'en prenant point, de ne rien gagner du tout.

Quel est le meilleur calcul?

RADIO PROGRAMME

Mercredi 4 mars

SOTTENS. — 7 h. La leçon de gymnastique. 7 h. 10 Calse coquette. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Pages du matin. 9 h. 15 Emission radioscolaire. 10 h. 40 Anciennes mélodies. 11 h. Emission d'ensemble. 11 h. 40 Quintette en la majeur. 11 h. 50 Refrains et chansons modernes. 12 h. 15 Les succès de Jérôme Kern. 12 h. 25 Le rail, la route, les ailes. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Non Stop. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 30 La rencontre des isolés.

18 h. Le rendez-vous des benjamins. 18 h. 30 Femme dans la vie. 18 h. 45 Reliefs d'ici et d'ailleurs. 19 h. 13 Le programme de la soirée. Heure. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Point de vue de la Suisse. 19 h. 35 Questionnez, on vous répondra. 20 h. 15 Rendez-vous. 20 h. 30 Le mercredi symphonique. 22 h. 20 Nouvelles du monde des lettres. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 L'Assemblée générale des Nations Unies à New-York. 22 h. 40 Pénombre.

BEROMUNSTER. — 17 h. 30 Emission pour les jeunes. 18 h. Concert récréatif. 18 h. 30 Film-magazine. 19 h. Extraits du Chevalier à la Rose. 19 h. 30 Informations. 20 h. 10 Concert. 21 h. 40 Musique populaire belge. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Musique légère pour deux pianos.



Monsieur et Madame René PELLAUD-DARBELLAY et leurs enfants, à Orsières et Lausanne;

Madame Veuve Eloi BRUCHEZ-PELLAUD et ses enfants à Vens, Le Sentier, Lavey-les-Bains et Finhaut;

Monsieur et Madame Jean PELLAUD-TERRETTAZ et leurs enfants, à Chemin; Mademoiselle Jeanne PELLAUD, à Chemin; Monsieur Alfred PELLAUD, à Chemin; Monsieur Joseph PELLAUD, à Nice; Madame Louise EUSEBE-GLAUDE et ses enfants, à Paris;

Madame Veuve Céline TSCHOPP-GLAUDE et ses enfants, à Miège et Genève;

La famille de feu Joseph PELLAUD, à Chemin; La famille de feu Adrien PELLAUD, à Chemin; Les familles BENDER, DORSAZ-GLAUDE, à Fully; La famille GUEX-GIROUD et PIERROZ-GLAUDE, à Marigny;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle de

Madame

veuve Amélie PELLAUD

née GLAUDE

leur très chère mère, belle-mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante, grand-tante et cousine, décédée à Chemin, le 3 mars, après une courte maladie, à l'âge de 84 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Marigny, jeudi le 5 mars 1953, à 10 heures.

Départ de la Chapelle du Bourg à 9 heures 30.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame Veuve Elisabeth DAYER-SIERRO, ses enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Samuel SIERRO-SIERRO, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur Joseph SIERRO, ses enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Casimir DAYER-SIERRO, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Jérémie SIERRO-SIERRO et leurs enfants;

Monsieur et Madame Camille SIERRO-REY et leurs enfants;

Madame et Monsieur Casimir SEPPEY et leurs enfants;

Monsieur et Madame Jean-Pierre SIERRO-BOLENERUCHER et leurs enfants;

Madame et Monsieur Joseph DAYER-SIERRO et leurs enfants;

ainsi que les familles parentes et alliées SIERRO-GENOLET, MAYOZZ, PRALONG, MORAND, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

veuve Elisabeth SIERRO-GENOLET

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection à Hérémece, le 3 mars 1953, dans sa 88e année, après une courte maladie chrétiennement supportée, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Hérémece, le jeudi 5 mars 1953, à 10 heures.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.



IN MEMORIAM

Madame Lily DARBELLAY

4 mars 1952

4 mars 1953

Là-bas une épouse bien-aimée repose. Ton absence est bien cruelle, car ta présence était tout notre bonheur.

Ton époux, tes filles et famille.



Monsieur Pierre PRALONG, boucher, à Sion, ainsi que les familles parentes et alliées, profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil, prient toutes les personnes qui y ont pris part, de trouver ici l'expression de leur gratitude émue.



La famille de Madame Veuve Georges MORAND remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil et leur exprime ses sentiments de vive gratitude.

REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE - et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atténue pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 2.34

Torpedo

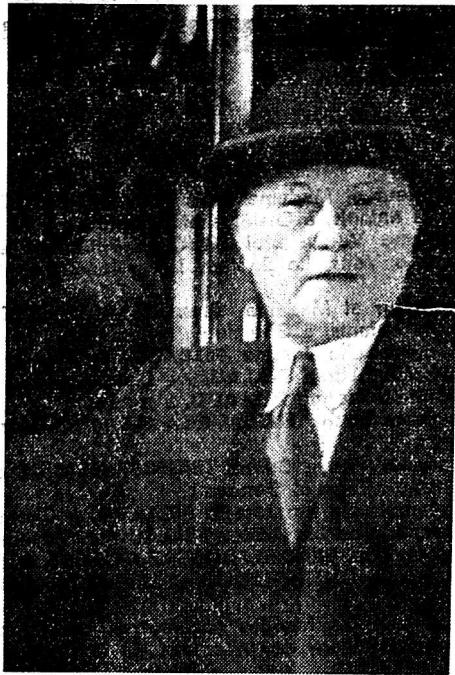
écrit mieux



Agence pour le Valais:



Place Centrale MARTIGNY Tél. (026) 6.11.59



Le chancelier Adenauer, qui se rendait dernièrement à Rome, a dû, en gare de Chiasso, quitter son coupé en raison d'une avarie et prendre place dans un compartiment du train régulier jusqu'à Milan (Notre photo)

autorités scolaires des instructions extrêmement précises. Son application rigoureuse a nécessité une réorganisation complète des services de médecine des écoles et la nomination d'infirmières scolaires dont la tâche est aussi laborieuse que délicate.

Dès son entrée à l'école, chaque enfant subit une visite médicale approfondie. On établit une fiche portant son nom et contenant toutes les indications utiles sur son état de santé. Ceux qui présentent des tares physiques ou qui sont suspects de tuberculose, sont surveillés tout spécialement. Leurs parents sont convoqués par le docteur scolaire qui leur donne les conseils qui s'imposent et, suivant le cas, les met en rapport avec l'une ou l'autre des nombreuses sociétés qui, chez nous, s'occupent de protéger et soigner l'enfance.

On conçoit quelle précieuse source de renseignements sont, pour le médecin et l'infirmière scolaires les fiches qui demeurent en permanence dans leur bureau. Elle sont tenues à jour. Chaque fois que l'infirmière va visiter une classe, elle les consulte et sait ainsi quels enfants elle doit examiner plus particulièrement; chaque fois qu'elle en revient, elle ajoute aux indications déjà notées celles qui ont pu lui être communiquées par le maître ou la maîtresse, lesquels, voyant leurs élèves tous les jours, sont à même de la renseigner.

Ce n'est pas tout.

Chaque année, le personnel enseignant — mis au courant par le médecin — procède dans toutes les classes à un examen sérieux de la vue et de l'ouïe des élèves. Les indications recueillies sont soumises au médecin scolaire qui suivant le cas, avertit les parents que leur mioche a besoin de voir un spécialiste. Cela est fort important, car les parents sont souvent mauvais juges. Combien d'enfants déjà, qui travaillaient mal parce que leurs yeux ou leurs oreilles étaient déficients — et dont les parents s'étonnaient sans voir la cause de cet état — ont eu leur vie scolaire transformée après qu'ils eurent reçu les soins dont cet examen avait montré la nécessité.

Chaque année, également, on procède à une visite anthropométrique. On connaît la façon dont doit se développer un organisme normal et cette visite permet au médecin de se rendre compte de certaines choses que les parents ne voient pas toujours.

La tâche des médecins des écoles et des infirmières scolaires est, on le voit, ardue. Il s'y ajoute tout le redoutable imprévu: mesures à prendre en cas de maladies contagieuses, isolement des mioches porteurs de germes, etc. Il s'y ajoute surtout, pour l'infirmière, la chasse impitoyable que l'on fait, dans nos écoles, à la vermine. C'est elle-même, le plus souvent, qui traite les enfants porteurs de poux ou autres hôtes indésirables. C'est elle aussi qui donne les douches aux tout petits, et cela avec une sollicitude qui doit rassurer toutes les mamans.

Ne valait-il pas la peine de dire tout cela? Et de montrer un peu aux grincheux de toutes sortes qui se plaignent à journée faite que, somme toute, nous sommes des privilégiés? Hein?...

F. G.

NOUVEAUX SIGNAUX DE CIRCULATION

Il y a déjà bien longtemps que les offices fédéraux compétents s'occupent de l'adaptation des signaux de la circulation routière à la signalisation internationale, laquelle comporte une modification de différents signes et l'introduction de nouveaux. On apprend aujourd'hui que les travaux sont maintenant suffisamment avancés pour permettre au Conseil fédéral d'édicter prochainement l'arrêté y relatif.

En lieu et place du signal indicatif unique pour les

Un temps à rhume? protégez-vous

Méfiez-vous de ce rhume. N'hésitez pas... Dès les premiers symptômes, prenez du SIROP DES VOSGES CAZE. Pendant votre sommeil, il vous décongestionnera et, le matin, vous vous réveillerez dégagé. Grâce au SIROP DES VOSGES, votre rhume n'ira pas plus loin.

De trois à quatre cuillerées à soupe par jour à prendre de préférence dans une boisson chaude. En vente: pharmacies et drogueries.

virages, il y aura désormais quatre signaux différents pour les virages simples, doubles, à gauche, à droite. Un autre signal présentant deux lignes parallèles se rapprochant brusquement, en forme de goulot de bouteille, annonce que la chaussée va devenir plus étroite. Déjà fréquemment utilisé, ce signal reçoit la consécration officielle. Le danger de dérapage est symbolisé par une voiture penchée laissant derrière elle une double trace sinuée. Deux silhouettes d'enfants signifient la proximité d'une école ou d'une place de jeux. Le signal d'intersection avec une route sans priorité, fait d'une large flèche verticale barrée d'un petit trait horizontal, constitue une nouveauté depuis longtemps nécessaire. Il en va de même de celui annonçant une interdiction de tourner, à gauche ou à droite, constitué par une flèche coudée noire barrée en diagonale d'un trait rouge. L'interdiction de dépassement est signalée par deux silhouettes de voiture côte à côte, celle de droite en noir et celle de gauche en rouge. Pour les descentes dangereuses, on se trouve en présence d'un signal triangulaire divisé en deux par une médiane oblique, la partie inférieure étant noire et la supérieure portant l'indication du degré d'inclinaison en pourcent. Un homme travaillant à la pelle et une vache indiquant respectivement des travaux et la présence d'animaux. Tous ces signaux sont bordés d'une bande rouge et, à l'exception de ceux indiquant défense de tourner et de dépasser qui se présentent sous la forme d'un disque, sont triangulaires.

Enfin, les pistes obligatoires pour cyclistes sont signalées par un disque bleu portant une bicyclette et la proximité d'un hôpital, par un signal carré bleu également, portant un gros H et au-dessus le terme « Hôpital ».

MANŒUVRE COMMUNISTE ET FAUSSE NOUVELLE

La feuille communiste pour la Suisse alémanique «Le Vorwärts» a publié dans son numéro du 28 février, en première page et en gros caractère une « information » visiblement destinée à troubler les relations entre la Suisse et les pays non communistes et à dresser l'opinion publique contre un pays étranger, en l'occurrence les Etats-Unis. En effet, sous le titre « Une menace pour tous les malades », la feuille communiste annonce que le Département d'Etat des Etats-Unis aurait interdit l'exportation de la pénicilline, de la streptomycine, l'aureomycine et la terramycine, substances utilisées en médecine, sous le prétexte que « de Suisse ces médicaments seraient livrés en grande quantité aux pays de l'Est ». Et la feuille communiste d'ajouter qu'il s'agit d'une « tentative de chantage des Etats-Unis vis-à-vis de la Suisse ».

Or, ainsi que nous l'apprenons de source suisse compétente, cette prétendue « information » est complètement infondée. Tous les produits pharmaceutiques mentionnés par la feuille communiste continuent à être livrés par les Etats-Unis à la Suisse et on n'a aucune connaissance d'une mesure d'interdiction prise à leur égard. La feuille communiste a donc menti... pour les besoins d'une cause qu'il n'est pas difficile de déceler. A l'opinion publique de condamner de tels procédés.

LA PROTECTION DES POPULATIONS EN TEMPS DE GUERRE

Invité par la direction militaire du canton de Soleure, une centaine de personnes représentant les partis politiques, les associations professionnelles et les installations sociales ont, sous la présidence du conseiller d'Etat Obrecht, siégé à Olten avec les délégués des autorités communales pour examiner les mesures à prendre en vue de protéger la population en temps de guerre. Le colonel brigadier Munch, chef du service de la protection antiaérienne au Département militaire fédéral, a exposé les dangers auxquels sont exposées à l'intérieur du pays, les familles des soldats combattant sur le front. Plus une armée offre de résistance, plus l'ennemi cherchera à briser celle-ci en portant des coups à la population civile. Une évacuation de celle-ci ne peut être envisagée chez nous. Les civils doivent se protéger contre les bombardements en organisant la protection antiaérienne dans les communes pour soutenir les nouvelles troupes de P. A. de l'armée qui n'interviennent que dans les cas extrêmes. L'assemblée a décidé de créer dans le canton de Soleure, une association pour la défense nationale civile.

REDUCTION DE PERSONNEL AU DÉPARTEMENT MILITAIRE

On se souvient qu'au cours de l'examen du budget, en décembre dernier, les Chambres fédérales ont réduit de 1,95 million de francs les crédits pour le personnel du Département militaire. Aujourd'hui les milieux syndicalistes protestent violemment dans la presse contre certain renvoi du personnel dans les établissements militaires, et votent des résolutions contre le « Diktat », dépourvu de toutes raisons, de l'Assemblée fédérale. Même si cela était vrai, il n'appartient pas aux sociétés d'organisation de personnel de stigmatiser les décisions parlementaires.

En réalité les licenciements de personnel qui excitent si fort l'ire de ces MM. les secrétaires syndicalistes n'ont aucun rapport avec les économies imposées par les Chambres. Certes les deux fabriques de munition ont renvoyé chacune 150 hommes et la fabrique de poudre 50. Mais cette démobilitation du personnel est la conséquence du programme d'armement qui, tout spécialement dans le secteur munitions, est en partie déjà réalisé. Le personnel d'appoint que cela touche avait été engagé à l'épo-

que sous l'expresse réserve de pouvoir être renvoyé dès que les armements supplémentaires seraient terminés.

En ce qui concerne l'intendance du matériel de guerre, l'introduction de la nouvelle organisation des troupes avait nécessité l'engagement provisoire de personnel supplémentaire. Il s'agit de 535 personnes dont la plus grande partie avait déjà dû être licenciée l'automne dernier. Pour des raisons d'ordre social surtout on put encore les occuper durant tout l'hiver à des travaux supplémentaires.

La réduction des crédits militaires exigera le licenciement de 22 agents seulement. Pour le reste on s'efforcera de réaliser des économies en renonçant à repourvoir des postes devenus libres. La période administrative des agents de la Confédération arrive cette année à échéance, il s'agira de profiter de cette occasion pour liquider du personnel à tous les échelons, y compris certains colonels dont on ne sait que faire. La démobilitation portera cette année sur un millier de personnes. Puisqu'on réclame de tous côtés des économies et que ces économies sont réalisables tout particulièrement au Département militaire, notamment dans le corps des gardes des forts, quelle raison y a-t-il d'adopter des résolutions de protestation.

Nyon

UN CHAUFFEUR CONDAMNE

Une automobile conduite par un chauffeur de Rolle, âgé de 51 ans, qui rentrait de Genève, avec M. Emile Segard, 86 ans, Français, ancien industriel, arrivait à l'entrée de Nyon lorsqu'elle entra en collision avec un car valaisan qui emmenait des enfants à Genève. M. Segard fut tué sur le coup et son chauffeur conduit à l'hôpital avec diverses contusions. Deux enfants furent légèrement blessés.

Le chauffeur a comparu devant le Tribunal de police correctionnelle de Nyon. Il n'avait pas de défenseur et la famille de M. Segard n'intervint pas dans les débats.

Le chauffeur a été condamné, pour homicide par négligence à trois mois de prison avec sursis pendant trois ans et aux frais.

LA COLLECTE DES CATHOLIQUES SUISSES EN FAVEUR DE L'UNIVERSITE DE FRIBOURG

La collecte faite en décembre 1952, dans les églises catholiques, sous les auspices de l'Evêque suisse, a produit la somme totale de 497,028 francs, contre 478,563 francs en 1951.

Estavayer-le-Lac

UN CENTENAIRE

Mardi, à Russy (Broye), M. Fritz Hirzig, est entré dans sa centième année. Le Conseil d'Etat fribourgeois lui a offert le fauteuil traditionnel.

Coire

GRAVE ACCIDENT DE LA CIRCULATION

Lundi après-midi, un grave accident s'est produit sur la route Coire-Lenzerheide. Une automobile argovienne occupée par quatre personnes dérapa en dépassant un attelage, dévala le talus bordant la route, capota plusieurs fois et s'arrêta 40 mètres plus bas. Mme Franziska Brüggmann, 47 ans, de Dusseldorf, qui avait passé ses vacances à St-Moritz, avec ses deux filles, grièvement blessée, a succombé. Ses deux filles ont été transportées à l'Hôpital de Coire. Le conducteur, un fabricant de Wohlen (Argovie), a également été hospitalisé. La voiture est complètement détruite.

HOMMAGE A M. RENE LEYVRAZ rédacteur en chef du « Courrier de Genève »

M. René Leyvraz, rédacteur en chef du « Courrier de Genève », fête ces jours-ci le trentième anniversaire de son entrée à la rédaction du quotidien catholique genevois.

Journaliste catholique de grand talent, M. Leyvraz est sur le plan professionnel un maître que ses plus jeunes confrères ne peuvent que chercher à imiter. Magnifiquement doté, il joint à ses qualités littéraires et philosophiques, une rectitude de jugement, un courage intellectuel, un souci de l'objectivité et un respect de l'adversaire, qui forcent la sympathie. Il a vraiment bien servi la cause de la presse catholique. La place que tient le « Courrier » de Genève au service de l'opinion publique nationale et internationale en dit long.

A M. René Leyvraz vont les félicitations et les vœux de ses confrères dans le journalisme. A ce maître, si riche de talents et si profondément humain, vont les témoignages de gratitude de ceux qui suivent sa très belle carrière.

Lausanne

UN DEGOUTANT PERSONNAGE CONDAMNE

Le Tribunal de police correctionnelle de Lausanne a condamné, lundi matin, à dix mois de prison avec sursis pendant trois ans et aux frais, un gypcier-peintre de Lausanne, âgé de 50 ans, marié, qui s'est rendu coupable d'attentat à la pudeur sur une fillette de 13 ans et demi, paraissant d'ailleurs beaucoup plus âgée, et cela grâce à la faiblesse coupable de la mère qui est déséquilibrée. La fillette a comparu devant la Chambre pénale des mineurs et a été confiée à une maison de rééducation en Suisse allemande. L'accusé devra verser, à titre d'indemnité, une somme de mille francs à la tutrice de l'enfant, et paiera 200 francs pour frais d'intervention pénale.

Inflation en Corée du Sud



Quand pour acheter une cuvette en fer-blanc ordinaire il faut traîner avec soi toute une liasse de billets de banque, la valeur de l'argent est plus que pitoyable. A Seoul, où on a pris cette photo, le président Syngman Rhee a immédiatement convoqué le Parlement pour une session spéciale afin de discuter la stabilisation de la monnaie en Corée du Sud et les mesures qui seront à prendre. Car la valeur de cette liasse que porte ce Coréen n'est vraiment plus que de la tôle, et même de la mauvaise

UNE NOUVEAUTE VIEILLE DE 2400 ANS

Le théâtre amateur en Suisse romande, dont le congrès tenu récemment à La Chaux-de-Fonds a montré la vitalité, est évidemment digne d'intérêt à des titres divers. Parmi les nombreuses sociétés ou entreprises qui se sont créées dans notre pays depuis le début du siècle, il faut mettre au premier rang la Compagnie de la Saint-Grégoire à Neuchâtel, fondée il y a une quinzaine d'années. D'heureuses réalisations conduites de main de maître par M. Jean Kichler ont mis ce groupement au premier rang des entreprises soucieuses de faire connaître le bon théâtre.

La Saint-Grégoire vient de donner deux représentations de l'œuvre fameuse d'Aristophane, « Les Oiseaux », créée il y a quelque 2400 ans. L'interprétation ingénieuse et soignée, tout comme la mise en scène entièrement nouvelle, ont donné à cette comédie — dont on sait qu'elle fut adaptée par Bernard Zimmer — un éclat particulier.

Lausanne

DELIT DE MOEURS

Le Tribunal de police correctionnelle de Lausanne a condamné, lundi matin, à dix mois de prison, avec sursis pendant trois ans, et aux frais, un gypcier-peintre de Lausanne, âgé de 50 ans, marié, qui s'est rendu coupable d'attentat à la pudeur sur une fillette de 13 ans et demi, paraissant d'ailleurs beaucoup plus âgée, et cela grâce à la faiblesse coupable de la mère qui est déséquilibrée. La fillette a comparu devant la Chambre pénale des mineurs et a été confiée à une maison de rééducation en Suisse allemande. L'accusé devra verser, à titre d'indemnité, une somme de 1000 francs à la tutrice de l'enfant, et paiera 200 francs pour frais d'intervention pénale.

LES ELECTIONS AU GRAND CONSEIL VAUDOIS Bilan provisoire

Ce n'est qu'après les élections de ballottage du 22 mars, qui portent sur 8 sièges, que l'on pourra se faire une image définitive des élections du Grand Conseil vaudois. Pour comparer également, il faudra tenir compte du fait que le nouveau Parlement vaudois comptera 211 sièges au lieu de 217, soit six de moins. Il y a un député pour 1600 électeurs inscrits.

Le bilan provisoire est le suivant: radicaux 103 (111 en 1949), socialistes 39 (31), libéraux 33 (40), popistes 12 (19), agrariens 8 (7), chrétiens-sociaux 4 (3), indépendants 4 (5).

Delémont

ISSUE FATALE

Il y a quelques jours, un domestique de campagne, Albert Muller, 45 ans, était grièvement blessé d'un coup de couteau à l'abdomen à la suite d'une rixe survenue au village de Pleigne. Il vient de mourir à l'hôpital de Delémont. L'auteur du coup de couteau est sous les verrous depuis une semaine.

« LES DEUX GRANDS SIECLES DE VERSAILLES »

émissions de Radio-Genève

Dans le cadre de l'Exposition *Les deux grands siècles de Versailles*, organisée au Musée d'Art et d'Histoire de Genève, Radio-Genève consacrera à l'illustre château une partie de ses émissions du *vendredi 6 mars*, et notamment son émission d'actualité « Reflets d'ici et d'ailleurs », diffusée à 18 h. 45. Dès 20 h. 10, les auditeurs seront conviés à revivre une soirée du Grand Siècle, qui débutera par des airs à danses et se poursuivra, à 20 h. 30 par la présentation des *Fourberies de Scapin*, de Molière, puis, à 21 h. 55, par un concert de clavecin comportant des œuvres de compositeurs de l'époque.

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 3 jours!

TIRAGE A AUVERNIER (Ne)

Fiez-vous à Knorr!

A grande tablée... un potage Knorr nourrissant et savoureux, fait merveille! — Tous les convives s'en trouvent bien et se poutlèchent, car Knorr est si bon... si bon...

Potages Knorr

Pour la taille des arbres
l'échelle « MOBIL »
la plus pratique

Delaloye & Joliat, Sion

BANAGO
dispensateur de forces par excellence

Aliment fortifiant diététique, BANAGO contient des substances indispensables à l'édification de l'organisme: sucre de canne et de raisin, sels de calcium et de phosphate, vitamines B₁ et D.

50 ans NAGO Olten

A remettre, pour cause de santé, dans localité industrielle du Bas-Valais

commerce de couture

Affaire intéressante. Clientèle assurée. Chiffre d'affaires prouvé.

Offres à CASE POSTALE 9, MONTHEY.

Entreprise commerciale de Zurich cherche de suite ou pour le 1er avril

sténo-dactylographe

habile et expérimentée, ayant de l'ordre et de l'initiative dans son travail, de langue maternelle française. Connaissances de l'allemand pas absolument nécessaires. Place stable, travail varié.

Faire offres avec curriculum vitae, références, photo, copies de certificats, etc., sous chiffre O. 7018 Z. à Zurich 1.

Revereuilaz
7 et 8 mars

Concours annuel de ski

10 challenges 3 catégories
(Voir communiqué) Tél. 3.41.77

Réfection voie CFF Bex-St-Triphon

manœuvres

sont demandés pour lundi 9 mars à 7 heures, en gare de Bex, travail de jour. Entreprise Gabella & Cie S. A., Lausanne. Tél. 24.10.61.

Maçons qualifiés

sont demandés pour emploi de longue durée à Lausanne et environs.

S'adresser à CONTINI & Cie, Entrepreneurs, Lausanne. Tél. (021) 24.63.65.

A vendre, station de montagne été-hiver du Bas-Valais

maison de vacances

de deux appartements, avec magasin. Offre exceptionnelle. Rapport assuré. Fr. 25,000.—

S'adresser à CASE POSTALE 9, MONTHEY.

Voiture VW

à vendre, modèle 1951 luxe, verte, toit ouvrant. Prix Fr. 4850.—. Tél. 6.61.72, Verbier.

On demande

sommelière

de confiance, propre et active, pour café-restaurant.

Ecrire avec photo et certificats sous chiffre P. A. 80276 L., à Publicitas, Lausanne.

A vendre deux

pressoirs

hydrauliques Rauschenbach à deux paniers sur chariot, en bon état de marche, à prix très avantageux.

S'adresser à R. Gilliard S. A., Sion.

Personne

de bureau, capable de tenir une comptabilité commerciale, est demandée pour 10 à 15 jours par mois, selon arrangement. — S'adresser sous chiffre P 3107 S Publicitas, Sion.

Fiat 1100

camionnette 400 kg., 2200 fr., Case postale 19,892, Ville-neuve.

PIANO

demandé. Ecrire offres détaillées sous chiffre P. Z. 5090 L., à Publicitas, Lausanne.

On demande

jeune fille

catholique, pour aider au ménage et au jardin. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Gages Fr. 90.— à 100.—. Entière vie de famille.

Offres à famille E. Hunziker, Riedern-Romanshorn.

On demande une

jeune fille

pas en dessous de 16 ans, pr la campagne. Entrée mi-avril. bon salaire. S'adresser à Roduit Etienne, Châtaignier, Fully.

On cherche

Sténo - dactylo

de langue maternelle française avec connaissance de l'allemand et si possible de l'anglais.

Faire offres écrites avec curriculum vitae, certificats et références à J. Dionisoff, à Monthey.

On cherche deux bonnes

effeuilleuses

Faire offres à Aloïs Muller, Riez sur-Cully, Vaud.

Draps de lit

au mètre ou confectionnés, coton et mi-fil, qualité durable. Linges éponge, linges de cuisine, damassé, basin, couil matelas. Le tout au prix de gros. Demander offres échantillonnées à case 771, Lausanne 1.

Effeuilleuses

On en cherche deux bonnes sachant attacher à la paille, bien nourries et logées.

S'adresser à Mme Gurliher Morier, Eppes, Vaud.

A VENDRE

une chambre à coucher Ls XV, noyer frisé et sculpté, lit 1.50, 2 tables de nuit, coiffeuse, armoire. Une salle à manger Renaissance. Divers meubles. Cause départ. Prix très avantageux. Tél. 22.49.16, Lausanne

Oeufs à couver

Legorn lourdes, 2 et 3 ans, sélectionnées, contrôlées aux nids-trappes, 50 ct. Analyse du sang par l'Off. vétér. fédéral, Berne. Chez Aloys Cotture, Fully.

A vendre une

grange à blé

en madriers de 10 centimètres d'épaisseur. 4 m. 80 de vide par côté sur une hauteur de 4 m. 20. Tout en bon état et à port de camion.

S'adresser à Basile Perren-Amoos, Mollens sur Siere.

Norton 500 TT

à vendre, magnifique occasion. Eventuellement échange contre une 250 B. M. W. ou B. S. A.

R. Emery, A.-Fauquex 54, Lausanne. Tél. 24.08.36.

Poussette

pousse-pousse à vendre d'occasion, à l'état de neuf.

S'adresser à Pasquier, coiffeur, Vernayaz. Tél. 6.58.98.

A vendre deux

remorques

neuves pour tracteur, une ay. ressorts et une sans ressorts.

Michel Carruzzo, mécanicien, Leytron.

Nous cherchons, pour Pâques, jeune homme habile, propre et sincère comme

commissionnaire

et pour aider au laboratoire.

Faire offres à la boulangerie Frauchiger, Schenbursgr. 24, Berne. Tél. (031) 3.67.27.

On demande

demoiselle

ou JEUNE FILLE

pour le ménage auprès de 2 personnes dans belle maison. Bonne nourriture, jolie chambre, bonne occasion d'apprendre l'allemand.

Offres avec photo et prétentions sous chiffre E. 32780. Lz Publicitas, Lucerne.

On demande un jeune

garçon

de 12 à 14 ans, pour la montagne. Vie de famille.

Alexis Moillen, Diablerets.

J'offre

Fr. 500.-

pour la pièce de Fr. 100.— suisse en or, ceci jusqu'au 10 mars courant.

Ecrire à Raynaud Alfred, St-Aubin (Neuchâtel).

Je cherche à louer

appartement

dans la région de St-Maurice-Massongex.

S'adr. au Nouvelliste sous G. 9175.

A vendre

poussette

« Visa-Gloria », en parfait état. — S'adresser au Nouvelliste sous H. 9176.

A vendre moto

Triumph

2 cyl., mod. 50, 650 cm3, roulé 18,000 km., parfait état, nombreux accessoires. Prix Fr. 2,200.—, paiement comptant.

Adresse: Gendarmerie de Granges (Valais). Tél. 4.22.71.

Représentant

demandé de suite, actif, clientèle grossistes, article 1ère force, à la forte commission.

S'adresser par écrit au Nouvelliste sous I. 9177.

Personne

de toute confiance est demandée dans café-restaurant pour aider à la cuisine.

La préférence sera donnée à personne d'un certain âge où elle pourra trouver vie de famille.

S'adresser au Nouvelliste sous J. 9178.

On demande

Sommelière

connaissant le service, au Buffet de la Gare, à Charral. Tél. No 6.30.62.

A vendre deux

juments

7 ans, ragotes, à choix sur quatre, éventuellement échange contre bétail bovin.

S'adresser à François Bonzon, Lavey.

Pour l'entretien de

vos pianos et harmoniums

adressez-vous à la Maison spécialisée

E. KRAEGE, Lausanne

5, Av. Ruchonnet — Tél. (021) 22.17.15

qui vous assure un travail de qualité aux meilleures conditions. — Devis gratuit et sans engagement.

A vendre une

installation complète pour le câblage de bois

comprenant 2000 mètres de câble, 21 mm.; 2000 mètres de câble, 16 mm. Station départ et arrivée. Charriots, gâtes, pipe et accessoires, le tout en parfait état. Eventuellement échangé contre du bois en grume.

S'adresser à Scierie A. Meunier, Marigny-Bourg. Téléph. 6.14.66.

On cherche une

sommelière

connaissant le service de restauration. Bons gains. Faire offres Restaurant des Halles, Neuchâtel.

HABITS de TRAVAIL

pour toutes professions

Salopettes	triège dep.	18.90
	grisette dep.	21.80
	sapeurs milit. dep.	33.80

Tous les articles pour: maçons, gypsiers, électriciens, mécaniciens, usiniers et charbonniers (salopettes noires), menuisiers, etc., etc...

BLOUSES de BUREAU

de laboratoires, en blanc, kaki, gris, réséda, etc., etc...

Blouses de médecins, de pharmaciens

Articles de qualité - Prix sans concurrence

Aux Galeries Sédunoises, Sion

André RODUIT & Cie
MAISON SPECIALISEE

Envois partout contre remboursement
(Indiquer tour de ceinture)

IMPRIMERIE RHODANIQUE O ST-MAURICE

On demande une bonne

effeuilleuse

connaissant la paille, bons gages et bons traitements. Pour tout de suite on engagerait pour 1 mois ou 2, gentille jeune fille, 16 à 17 ans, pour aider au ménage. Bons soins, vie de famille, gages selon entente. S'adresser à Zufferey Sylvain, vigneron, Rivaz, Vd.

DUVETS

neufs pour lits d'enfants, 80 x 100 cm., mi-duvet, léger et très chaud pour seulement Fr. 28.—, port et emballage payés.

W. Kurth, av. Morges 70, Lausanne. Tél. 24.66.66.

Naefels

POISSONS MALADES

De nombreux poissons morts ont été retirés d'un ruisseau près de Naefels. Environ 350 truites ont péri. L'enquête a montré qu'une épidémie s'est déclarée, épidémie rendant les poissons aveugles leur faisant perdre la vie.

NOUVELLES LOCALES

ASSURANCE-CHOMAGE ET ALCOOLIQUES

Dans ses instructions concernant la nouvelle loi sur l'assurance-chômage, l'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail prescrit entre autres que le séjour d'alcooliques dans les hôpitaux psychiatriques ou dans les maisons de cure antialcoolique, doit être assimilé dorénavant aux jours de maladie, donnant droit aux mêmes prestations. Cette disposition est valable aussi bien pour l'exception temporaire du paiement des primes que les indemnités en cas de chômage.

Jérôme Mabillard.

St-Maurice

UN PHENOMENE A LA FERME DE L'ABBAYE

Nous apprenons qu'une des vaches de la ferme de l'Abbaye fournit en moyenne par jour 29,8 litres de lait par jour.

Production extraordinaire qui méritait d'être signalée.

Fionnay

UN OUVRIER GRIEUREMENT BLESSE

Sur un chantier, au-dessus de Fionnay, un ouvrier a été coincé par une grosse masse de terre qui s'est éboulée contre sa machine. Un médecin lui a donné les premiers soins sur place, puis l'a fait transporter à l'hôpital de Martigny. Il s'agit d'un Fribourgeois, M. Chiboz, qui souffre d'une fracture du crâne et de plaies diverses.

SARINIA — SECTION ACADEMIQUE

Sarinia a reconstitué comme suit son comité pour le semestre d'été comme suit :

Président : Jean Bacher, cand. jur., Sion ; vice-président : Roger Lovey, jur., Fully ; secrétaire : Louis Rigolet, jur., Courmilleins ; fuchs-major : Paul Von der Weid, jur., Fribourg.

Nos félicitations et meilleurs souhaits.

LA MERE ET L'ENFANT

Nous rappelons à la population que l'œuvre « La Mère et l'Enfant » a ouvert ses portes à l'Hôtel de Ville de St-Maurice, 1er étage.

Le premier jeudi de chaque mois, de 14 à 15 heures, M. le Dr Imesch y donnera des conseils gratuits aux mères qui ont besoin de renseignements concernant les soins à donner à leurs enfants.

Prochaine consultation : jeudi 5 mars 1953.

Invitation cordiale.

Le Comité de la ligué.

Bex

LES COURAGEUX ACCIDENTES

Skiant, dimanche dernier, dans la région du Mt-Lachaux, au-dessus de Montana, M. Henri Martin, travaillant à la Fonte Electrique, chuta si menaçamment qu'il se fractura la malléole.

Il rentra encore de Crans à Montana à pied, et ce n'est guère que le lundi matin que le Dr Dupont, à la radiographie, put déceler la cassure de la cheville.

Un mois et demi de tranquillité remettra sur pied ce vaillant skieur vétéran.



Madame et Monsieur William ECOFFEY-BALLEYS et leurs enfants, à Dorénaz ;
Monsieur Eloi BALLEYS, à Dorénaz ;
Monsieur Léon BALLEYS, à Dorénaz ;
Madame et Monsieur Jules BALLEYS-OTT, à Montana ;

Madame et Monsieur Hermann BALLEYS-LANDRY, à Dorénaz ;
Madame et Monsieur Charles FRUND-BALLEYS, à Villeneuve ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Julia BALLEYS

décédée accidentellement le 2 mars 1953.

L'ensevelissement aura lieu à Collonges, le jeudi 5 mars, à 10 heures 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

DIABLERETS
L'APÉRITIF COMPLET

La nouvelle composition du Grand Conseil

Nos premiers résultats « officieux », publiés hier, étaient quelque peu pessimistes en ce qui concerne la part conservatrice-chrétienne sociale et optimiste quant aux « survivants » du parti radical.

Mardi, nous nous sommes rendu au Palais du Gouvernement pour tenter d'obtenir des résultats certains et définitifs.

Nous y fûmes reçu avec une extrême bienveillance par le Chef du Contentieux.

Grâce à un calcul basé sur les résultats officiels de 1949, nous apprîmes d'abord que la répartition consécutive à ces résultats n'a pas été celle généralement connue, c'est-à-dire : 89 conservateurs chrétiens-sociaux, 36 radicaux démocrates et 6 socialistes, mais bien :

- 91 conservateurs-chrétiens sociaux ;
- 33 radicaux-démocrates ;
- 5 socialistes ;
- 2 indépendants (Loèche).

*

Puis, en ce qui concerne les résultats de 1953, nous avons eu la grande satisfaction d'apprendre que les conservateurs et chrétiens sociaux de Viège gagnent le siège accordé à leur district par la nouvelle répartition et en enlèvent 1 aux radicaux.

On sait, en effet, que, le peuple valaisan ayant accepté de limiter désormais à 130 le nombre total des députés, cette nouvelle répartition donne droit à un siège de plus aux districts de Viège et Monthey, tandis que les districts de Loèche, Hérens et Entremont en sont privés chacun d'un.

La différence étant de moins un pour l'ensemble des districts, c'est ce qui a ramené le nombre total des députés de 131 (1949) à 130 (définitif).

Ce gain conservateur fixe nos pertes à 7 sièges.

A Loèche, ce sont les indépendants nettement socialistes de M. Matter qui font les frais des récentes dispositions constitutionnelles en perdant un siège. C'est du reste M. Matter lui-même qui représentera son parti à la Haute Assemblée.

*

Ceci dit, et d'après les résultats officiels (que nous avons du reste publiés hier en grande partie) le bilan « presque définitif » (les derniers contrôles n'ont pas encore été faits) de ces dernières élections législatives est le suivant :

- 84 CONSERVATEURS-CHRETIENS SOCIAUX
- 25 RADICAUX-DEMOCRATES
- 12 SOCIALISTES
- 9 SOCIAUX-PAYANS.

Voici du reste un tableau comparatif (1949 et 1953) de ces diverses répartitions :

1949	1953				1949	1953			
	Conservateurs et chrétiens sociaux	Radicaux et démocrates	Social.	Indépendants de Loèche		Conservateurs et chrétiens sociaux	Radicaux et démocrates	Social.	Sociaux paysans
Haut-Valais	36	2	—	2	Haut-Valais	38	1	1*	—
Sierre	13	5	—	—	Sierre	6	4	3	5
Hérens	5	2	1	—	Hérens	5	1	1	—
Sion	9	3	2	—	Sion	9	2	3	—
Conthey	6	4	—	—	Conthey	5	3	—	2
Martigny	6	8	1	—	Martigny	6	6	1	2
Entremont	5	3	—	—	Entremont	4	2	1	—
St-Maurice	4	2	1	—	St-Maurice	4	2	1	—
Monthey	7	4	—	—	Monthey	7	4	1	—
Totaux	91	33	5	2	Totaux	83	26	12	9

* Loèche

Il appert donc des résultats de 1953 que les conservateurs ne perdent pas tout à fait le 9 % de leurs sièges, tandis que le déchet radical dépasse légèrement le 21 %. Ce dernier parti enregistre donc, proportionnellement, une cuisante défaite, n'en déplaçant au « Confédéré » et Cie.

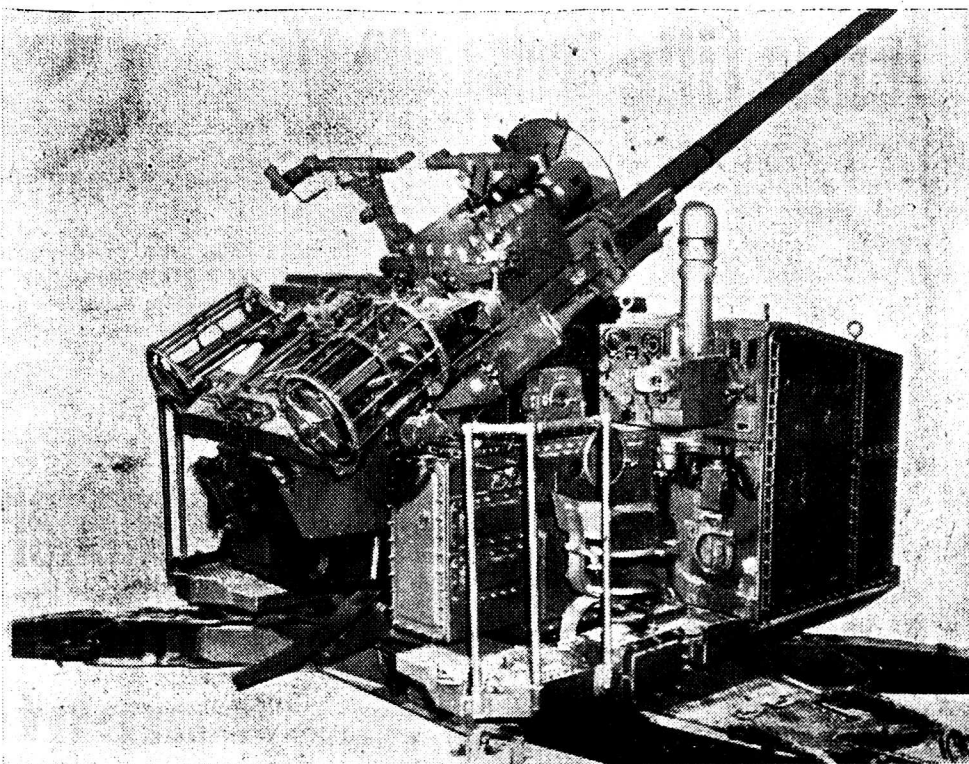
Nous ne disons pas cela pour faire oublier l'échec conservateur, dans le district de Sierre.

Nos amis de cette région ont marqué le coup. Ils n'ont, cependant, pas perdu leur temps à se morfondre. Déjà, en effet, ils reprennent la lutte, plus décidés que jamais, pour la vérité, selon notre doctrine chrétienne, en vue du bien général véritable.

Les électeurs sierrois finiront bien par reconnaître les bons et les mauvais bergers.

A. L.

Le « Balais du Ciel »



Le nouveau canon anti-aérien américain. — L'armée américaine a été dotée d'un nouveau canon anti-aérien de gros calibre, complètement automatique, combiné avec radar. Il peut être utilisé contre des avions atteignant jusqu'à plus de 1000 km-h. à des altitudes basses et moyennes. Il peut être aussi utilisé comme canon anti-tanks.

L'Amérique et la situation du Proche-Orient

WASHINGTON, 3 mars. (Reuter). — M. Alexandre Wilely, président de la commission des affaires étrangères du Sénat a prononcé devant l'Association américaine pour l'organisation des Nations Unies un discours dans lequel il a dit : « Que le Proche-Orient peut faire explosion d'un moment à l'autre ». Cela pourrait rompre complètement l'équilibre du monde.

Le sénateur a fait remarquer que la Corée n'est pas le seul front de combat contre les communistes, l'URSS verrait d'un fort bon œil les Etats-Unis s'enfermer si profondément en Corée, qu'ils ne pourraient plus apercevoir d'autres solutions critiques, en particulier dans le Proche-Orient. Pour M. Wilely, le Kremlin serait heureux de voir les Etats-Unis prendre des engagements si importants en Corée et en Asie qu'ils oublieraient l'Europe, l'Afrique et le Proche-Orient.

Le président de la commission des affaires étrangères, du Sénat, a invité les alliés de l'Amérique à renforcer l'embargo des Nations Unies sur la livraison d'armes à la Chine et a affirmé que cet embargo n'est pas observé. Le président de la commission a ensuite invité les alliés de l'Amérique à prendre leur part dans les opérations de Corée. Le peuple américain a l'impression qu'il est seul à supporter les charges de la guerre de Corée.

Déclarations du nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Moscou

WASHINGTON, 3 mars. (Reuter). — Parlant devant la commission des affaires étrangères du Sénat, le nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, M. Charles Bohlen, a rappelé les efforts déployés pendant la deuxième guerre mondiale pour arriver à un accord avec l'URSS. Il a dit que la carte de l'Europe n'aurait subi aucune modification si l'accord de Yalta n'avait pas été conclu. M. Bohlen croit que les concessions faites aux Russes en Chine n'auraient pas été nécessaires.

L'ambassadeur a ajouté que ce n'est pas l'accord de Yalta qui est cause des difficultés ultérieures, mais bien la violation de cet accord par les Russes. A l'époque, les Etats-Unis n'auraient jamais pu se payer le luxe de ne pas entreprendre un accord avec les Russes tel que celui qui a été recherché à Yalta. On ne peut pas dire que l'accord de Yalta a abouti à la domination de la Pologne par les Russes. M. Bohlen a contesté que le gouvernement américain ait jamais demandé à la Turquie de faire des concessions aux Russes dans la question des détroits. Au contraire, les Etats-Unis ont soutenu les Turcs quand ces derniers ont refusé de faire des concessions.

M. Wilely, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, a donné connaissance des déclarations faites par M. Bohlen devant la commission. Cette séance n'était pas publique.

UN PRISONNIER DE GUERRE COMMUNISTE ABATTU

TOKIO, 3 mars. (Reuter). — L'administration des prisonniers de guerre des Nations Unies annonce qu'un incident s'est produit le premier mars dans un camp de l'île de Kojé. Une sentinelle américaine a abattu un prisonnier de guerre nord-coréen qui circulait de nuit, malgré le couvre-feu et qui n'avait pas répondu à deux sommations.

UN ACCIDENT MORTEL A LA GARE DE ZURICH

ZURICH, 3 mars. (Ag.) — Un grave accident s'est produit, lundi soir, à la gare de triage de Zurich. M. Fritz Aeppli, 37 ans, ouvrier de la manœuvre, s'est pris le pied dans un aiguillage, au moment où on allait coupler des wagons de marchandises en mouvement et fut tué sur le coup. Il laisse trois enfants en bas âge.

TUE PAR UNE PIERRE

GLARIS, 3 mars. (Ag.) — M. Thomas Zentner, qui travaillait dans une carrière à Mall, a été atteint par la chute d'une pierre et tué sur le coup. Le malheureux qui était âgé de 29 ans, laisse une femme et deux enfants en bas âge.

UNE CONDAMNATION POUR DEBAUCHE CONTRE NATURE

LAUSANNE, 3 mars. (Ag.) — Au début de février, le tribunal correctionnel d'Estavayer-le-Lac condamnait à six mois de prison avec sursis pendant trois ans, un habitant de Lausanne, âgé d'une cinquantaine d'années, un lutteur qui organisa de nombreuses compétitions et fut champion d'Europe de lutte libre. Les faits qui lui étaient reprochés se déroulèrent en décembre 1952, à Domdidier, dans le district de La Broye. Le délai pour le dépôt d'un recours s'étant écoulé sans avoir été utilisé, le jugement est donc entré en vigueur.

Mont Cervin